

AVIS DE CONCOURS

Le Ministre de l'Economie et des Finances communique :
L'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé organise un concours international pour le recrutement d'étudiants à la vingt quatrième promotion (2019 - 2021) du cycle de Diplôme de Technicien d'Assurance (DT-A) des Centres Professionnels de Formation à l'Assurance (CPFA) dans les Etats membres.

I - FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE DANS LE CPFA-TOGO

Tutelle : DIRECTION NATIONALE DES ASSURANCES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES CASEF- LOME

Le Centre Professionnel de Formation à l'Assurance (CPFA-TOGO) prépare au Diplôme de Technicien d'Assurance (DT-A).

A - CONDITIONS A REMPLIR ET EPREUVES A SUBIR

1° Conditions de candidatures

Etre titulaire de l'un des diplômes suivants :

- le Baccalauréat II toutes séries ou tout autre diplôme jugé équivalent par l'IIA ;
- le DAT-A de l'IIA.

2° Epreuves du concours

1^{er} épreuve : Français et culture générale (durée : 2 heures) ;

2^a épreuve : Choisir l'une des quatre (4) disciplines suivantes (durée 2 heures)

- . Techniques d'assurance ;
- . Mathématiques, Statistiques et calcul de probabilités (Niveau de la classe de Terminale A) ;
- . Economie (Classe de Terminale G) ;
- . Droit (Capacité en droit).

3- Durée de la formation : 2 Ans

4- Fin de la formation

L'examen de fin de formation est organisé par l'IIA (Yaoundé au CAMEROUN) qui délivre le diplôme conformément au règlement pédagogique de l'Institut.

II - DEROULEMENT DU CONCOURS

A - Date de clôture des inscriptions : Vendredi 14 juin 2019

B - Calendrier du concours

Jeudi 04 juillet 2019 :

Matinée – 08 h 00 à 10 h 00 (TU) : épreuve de français et culture générale

Vendredi 05 juillet 2019 :

Matinée – 08 h 00 à 10 h 00 (TU) : épreuve de Droit ou Economie Techniques d'assurance ou Mathématiques, Statistiques et Calcul des probabilités.

III - DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures doivent parvenir à la Direction Nationale des Assurances au plus tard le **14 juin 2019 à 17 h 30** et comporter les pièces suivantes :

1° Une demande adressée au Directeur National des Assurances ;
Ministère de l'Economie et des Finances

LOME

2° Copie certifiée conforme du certificat de nationalité ;

3° Un extrait d'acte de naissance ;

4° Les justificatifs des diplômes requis ;

5° Frais d'inscription au concours : Dix mille (10.000) francs CFA.

***N. B. : Pour tous renseignements complémentaires s'adresser
Direction Nationale des Assurances
Immeuble CASEF 2^e étage Porte 204.***

Lomé, le 07 mai 2019

Pour le Ministre de l'Economie et des Finances et P.O.,

Le Secrétaire Général

Badanam PATOKI